

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

AURILLAC - Le mardi 18 juillet 2023

Présents : BREGNARD Pierre, CAYROU Jerome, CARRIER Jean-Paul, BOUISSOU Marion, FREYSSIGNET Pascal, AMIRAL Alain, RAMADIER Cedric, FERRAND Philippe, BLANC Serge, BAUGER Patrice, BUREAU Jerome, RAYNAUD-DUFAYET Yolaine, CHASSARD Yannick, CEYTRE Frédéric, AURIACOMBE Chrystelle, MARTRES Laurent, ROUQUET François, CHABASSEUR Noémie, CAYROU Laurent, BENET Mickaël, GILIBERT Frédéric, SKRZYNSKI Luc, GREFFFF Cyril, FOURCAT Stéphanie, BILLOUX Béatrice.

Excusés : ANDRIEU Jérôme, COULOMB Jean-Paul, SERANTONI Philippe, CANAL Jean- Luc.

DEBUT DU CA : 19H15

Cédric RAMADIER, président par intérim, ouvre le CA et félicite les nouveaux élus au conseil d'administration.

Il distribue l'article du 10 juillet 2023 du journal La Montagne (annexe 1) et demande aux membres ce qu'ils en ont pensé. Il estime pour sa part que c'est un article à charge contre lui et informe le CA qu'il a pris l'attache de la FNSPF, et de son président Jean-Paul BOSLAND, pour écrire un droit de réponse.

Il demande qui est à l'origine de cet article et d'où le journaliste tient les informations qui ont été retranscrites.

Plusieurs membres lui rappellent que c'est lui-même qui a répondu à la demande d'interview du journaliste lors du congrès de l'UDSP à Saint-Etienne de Chomeil et que la plupart des informations se trouvent dans les compte-rendu de CA disponibles sur le site de l'UDSP.

Laurent MARTRES rajoute que lui aussi a été interviewé et que la partie le concernant émane bien de ce qu'il a pu répondre au journaliste.

Yannick CHASSARD, Pascal FREYSSIGNET et Pierre BREGNARD prennent la parole pour dire que cet article nuit non seulement à l'image de l'UDSP mais également à celle des sapeurs-pompiers du département. Avis partagé par l'ensemble des membres du CA.

Outre l'article, ce que Laurent MARTRES et François ROUQUET trouvent particulièrement choquant, pour leur part, c'est l'emploi du terme de syndicat de volontaires dans les propos de Cédric RAMADIER.

Cédric RAMADIER, lui, se dit choqué et trouve inadmissible que l'article ait pu être partagé sur les réseaux sociaux par Stéphanie FOURCAT, salariée de l'Union.

Celle-ci prend la parole pour dire qu'effectivement, elle l'a bien partagé sur les réseaux sociaux mais sur son compte personnel, uniquement avec ses amis et non en mode public. Elle estime qu'elle est libre de ses publications sur son compte personnel mais qu'en tant que salariée de l'association, elle n'a pas à subir une telle situation conflictuelle depuis plus d'un an. Excédée, elle quitte la réunion à 19h25.

Jérôme CAYROU intervient pour dire que la parution de cet article quelques jours avant l'élection du nouveau bureau ne joue pas en la faveur de Cédric RAMADIER. Cependant, il faut regarder ce qui a été réalisé jusqu'alors (révision des statuts notamment) et avancer sur d'autres dossiers importants (règlement intérieur, Contrat fédéral Associatif...).

Noémie CHABASSEUR rappelle que malgré tout, les commissions ont bien travaillé.

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Vote à bulletin secret

Les colonels SKRZYNSKI et GREFF se proposent pour dépouiller.

25 votants (dont 4 pouvoirs de vote)

Candidatures à la présidence de l'UDSP :

Cédric RAMADIER – 11 voix

Laurent MARTRES – 14 voix – Élu

Laurent MARTRES est élu à la présidence de l'Union. Cédric RAMADIER le félicite et lui assure son soutien.

Le nouveau président remercie les membres du CA pour la confiance et exprime sa volonté d'œuvrer dans l'intérêt des sapeurs-pompiers (jeunes, actifs et anciens) et PATS du Cantal.

Il informe les membres qu'il démissionnera de la commission nationale sportive dès le lendemain.

Candidatures aux postes de vice-présidents :

Arrondissement de Saint-Flour :

Cédric RAMADIER – 1^{er} VP

Arrondissement de Mauriac :

Jean-Paul COULOMB – 4 voix

Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET – 21 voix – Élu(e) 2^{ème} VP

Arrondissement d'Aurillac :

Laurent CAYROU – 3^{ème} VP

Candidatures aux postes de trésorier et trésorier adjoint :

Jérôme BUREAU – Trésorier

Noémie CHABASSEUR – Trésorière adjointe

Candidatures aux postes de secrétaire et secrétaire adjoint :

Chrystelle AURIACOMBE – Secrétaire

Yannick CHASSARD – 10 voix

François ROUQUET – 15 voix – Élu secrétaire adjoint

2 postes sont à pourvoir à l'Union Régionale des sapeurs-pompiers d'Auvergne : Noémie CHABASSEUR et Frédéric CEYTRE, tous deux candidats, rejoignent l'équipe.

Le nouveau président procède à la constitution des commissions (annexe 2) et décline, pour chacune, des objectifs et une feuille de route.

Commission sociale :

Il est proposé de renommer la commission sociale en « commission solidarités », afin d'être en accord avec la FNSPF. Proposition validée à l'unanimité.

Cédric RAMADIER, en charge de cette commission, demande à ce qu'un point soit fait sur l'ensemble des orphelins du Cantal.

Il propose que lors du décès d'un parent non sapeur-pompier, la même allocation que dans le cas d'un décès d'un parent sapeur-pompier, puisse être versée aux enfants à charge du foyer.

Les membres du CA votent POUR à l'unanimité.

La journée des orphelins se déroulera le 26 août prochain sur la commune du Fau. Marion BOUISSOU présente le programme : accueil par le maire, remise des ordinateurs, repas, canyoning et/ou balade.

Commission JSP :

Jérôme CAYROU, en charge de la commission JSP, informe les membres du CA qu'un travail sur le règlement de celle-ci et la création d'une charte « animateur » sont en cours. Une présentation sera faite en septembre.

La valorisation des animateurs se fera via un chèque cadeau d'un montant de 150 €.

Volonté de créer d'autres sections sur le département, peut-être sur le secteur de la vallée de l'Alagnon.

Le colonel GREFF informe les membres du CA que fin juin, le conseil départemental a convié à l'hôtel du département les JSP des 3 sections et leurs animateurs afin de leur remettre des entrées pour la 1^{ère} soirée du festival « Aurillac en scène » ; la section départementale des JSP a participé en prenant en charge les repas.

Une initiative fortement appréciée et qui pourrait être renouvelée l'an prochain.

A noter que la section de Pierrefort n'a pu participer à l'évènement en raison de l'organisation le même soir de leur portes-ouvertes avec manœuvres et démonstrations au collège des Gorges de la Truyère.

Commission sports :

Le cross départemental 2023 aura lieu le 07 octobre prochain, à Champs/Tarentaine.

A cette occasion, et afin de féliciter les 2 champions de France cantalien, il leur sera remis une carte cadeau. Prévoir de les convier pour la remise des prix.

Chrystelle AURIACOMBE rajoute qu'habituellement ce type de remise se faisait au congrès départemental ; c'est un oubli d'où une remise à l'occasion du cross.

Laurent MARTRES annonce que le prochain cross zonal aura lieu le 17 février 2024, dans le Cantal, à Aurillac – La Ponétie. La restauration se fera au CIS, le stationnement sur l'aire événementielle. Les infrastructures sont réservées, le parcours quasiment tracé.

Le président demande aux membres de la commission sport de réfléchir à un cadeau aux participants et à la commission communication de préparer une affiche d'ici septembre afin d'annoncer l'évènement.

Il demande qu'une réunion d'information soit organisée à l'attention des responsables des équipes sportives départementales (foot, rugby, hand, VTT et pétanque).

Commission formation :

La commission doit se réunir assez rapidement afin d'évoquer le BNSSA ; l'UD étant le seul organisme agréé pour le dispenser.

Une réflexion doit être menée sur la problématique des formateurs de l'UDSP qui dispensent des formations en dehors de l'association. Quelles solutions apporter au manque de formateurs ? Fidélisation ? Recyclage ? Quotas d'heures ?...

Commission calendrier – Téléthon

Il est demandé à la commission de voir comment redynamiser les manifestations en faveur du Téléthon.

Commission congrès :

Le prochain congrès de l'UDSP se tiendra sur l'arrondissement d'Aurillac. L'appel à candidature fait à Saint-Etienne de Chomeil va être renouvelé auprès des CIS de l'arrondissement.

Le congrès national des SP 2023 se tiendra du 04 au 07 octobre à Toulouse.

Laurent MARTRES demande quels sont les membres du CA qui souhaitent s'y rendre : Laurent CAYROU, Patrice BAUGER, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET, Cédric RAMADIER et lui-même.

Cédric RAMADIER s'occupe de voir avec la MNSP pour réserver l'hébergement.

Le devis d'Ouvrier pour le déplacement en car le vendredi 06 octobre à Toulouse est validé. Un courrier d'inscription et une affiche seront diffusés dans les centres de secours dès la semaine prochaine.

Le congrès de l'URSP 2024 aura lieu à Polminhac avec la collaboration du CIS Vic-sur-Cère (Cf. décision votée en CA le 25.05.2023). Un courrier va être adressé aux deux présidents d'amicale.

Cédric RAMADIER informe les membres que la forme du congrès de l'URSP risque d'être modifiée, dès cette année, pour ne devenir qu'une assemblée.

Commission communication :

Laurent MARTRES demande à Chrystelle AURIACOMBE de préparer l'organigramme du CA ainsi qu'un guide de l'élu avec notamment les statuts de l'association. Par ailleurs, un document à l'attention des présidents d'amicales sur l'UD et les avantages d'y adhérer devra être rédigé, sur la base du diaporama présenté ce printemps.

Il propose que le matériel de l'UD, au même titre que le véhicule 9 places, puisse être loué aux amicales pour leurs manifestations sapeurs-pompiers.

Des formulaires de demande seront créés et mis en ligne sur le site de l'UD.

QUESTIONS DIVERSES :

Jérôme BUREAU informe les membres du CA qu'actuellement, l'UD dispose d'un placement qui ne rapporte quasiment rien. Une proposition plus intéressante a été faite par la banque. Une présentation sera faite lors du prochain CA et soumise au vote.

Cédric RAMADIER revient sur le fait que depuis quelques années, les allocations sont versées par virement, or plusieurs chefs de centre et présidents d'amicale ont fait savoir qu'ils préféreraient une remise par chèque, en

main propre. Cette organisation avait été mise en place afin que les allocations soient versées plus rapidement et sans risque de perte de chèques, comme cela a pu être le cas.

Virement ou chèque : les 2 comportent des avantages mais également des inconvénients.

Il est proposé de laisser le choix du mode de versement sur le formulaire de demande d'allocation. Proposition validée par le CA.

L'augmentation du salaire de Béatrice BILLOUX avait été acté lors du CA du 12 janvier 2023, sans en préciser le montant. Après étude, le trésorier Jérôme BUREAU propose une augmentation de son salaire de 50 € net, avec effet rétroactif.

Proposition validée à l'unanimité.

Le prochain CA se déroulera sur l'arrondissement de Saint-Flour, le 21 septembre prochain. Lieu à déterminer. Le président de l'amicale et le chef du CIS qui nous accueillera seront conviés.

Le colonel Luc SKRZYNSKI, directeur départemental, prend la parole pour informer les membres du CA qu'il cessera ses fonctions au 1^{er} décembre prochain. Il remercie les membres de l'UDSP avec qui il a eu grand plaisir à travailler, malgré l'année difficile que l'UDSP vient de passer.

Il rappelle le rôle important de l'association, notamment sa vocation sociale, et souhaite une reprise de démarche collective. Il adresse un message de solidarité pour l'année à venir pour le bien des sapeurs-pompiers du Cantal.

Fin du CA – 22h05

AGENDA :

26 août = journée des orphelins – Le Fau

02 septembre = assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers – Saint-Flour

21 septembre = CA de l'UDSP – Arrondissement de Saint-Flour

Du 04 au 07 octobre = 129^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers – Toulouse

Compte-rendu rédigé par Chrystelle AURIACOMBE, secrétaire de l'UDSP

Signature des membres du Bureau :

L. MARTRES

C. RAMADIER

Y. RAYNAUD DUFAYET

L. CAYROU

C. AURIACOMBE

F. ROUQUET

J. BUREAU

N. CHABASSEUR

Cantal → L'actu

INSTITUTION ■ Depuis plus d'un an, l'Union départementale des sapeurs-pompiers traverse une grave crise

Vers un véritable retour à la stabilité ?

Depuis plus d'un an désormais, l'Union départementale des sapeurs-pompiers, qui représente les volontaires du département, a laissé de côté ses véritables enjeux. Au cœur de cette association, c'est la politique qui a pris le dessus... jusqu'aux prochaines élections ?

Pierre Chambaud

Trois présidents en un an. La stabilité de l'Union départementale des sapeurs-pompiers est franchement précaire : entre le congrès de Neuvéglise-sur-Truyère, en 2022, et celui de Saint-Étienne-de-Chomeil, cette année, l'UDSP aura donc connu trois présidents, et continue de se déchirer.

Il y a eu Frédéric Parradèche, l'historique. Il était, semble-t-il, bien en place en arrivant à Neuvéglise, même si un conflit plombait déjà le conseil d'administration, cristallisé par le sanflorain Cédric Ramadier.

À plusieurs reprises, celui-ci avait dénoncé la gestion de l'UDSP et le rôle de la seule salariée de la structure, trop important à ses yeux. Déjà, en réunion



POMPIERS. Cédric Ramadier, au centre à côté de Martin Galvaing, chef de centre de Saint-Étienne-de-Chomeil, a présidé le congrès. PHOTO PIERRE CHAMBAUD

ou au congrès national de Marseille, fin 2021, la situation avait été évoquée, avec les invectives qui vont avec.

Mais tous ont été surpris de voir Frédéric Parradèche éliminé au sortir d'un banal renouvellement de tiers sortant. Président en exercice, il était candidat, évidemment. Deux heures avant le dépouillement, il avait parlé de continuité, sans même évoquer la possibilité d'un départ. Il sera finalement écarté par les votants.

Immédiatement, certains ont dénoncé un « coup d'état » de Cédric Ramadier, candidat et réélu le même jour. Il s'en défend encore aujourd'hui, estime plutôt que l'ancien président a payé les divisions au sein du conseil d'administration.

L'été 2022 passe, sans président, mais pas sans heurts. Des élections sont organisées, Cédric Ramadier est candidat, face à Julian Chalvignac, pompier professionnel à Aurillac, poussé sur le devant de la

scène. Ce dernier est élu, il démissionnera en janvier. Depuis, Cédric Ramadier, premier vice-président, a pris sa place, par intérim. Il a présidé le congrès, à Saint-Étienne-de-Chomeil. Des élections doivent se tenir, le 18 juillet.

On en est là. Une chose, heureuse, a été réalisée : les statuts hors d'âge de l'association, qui, s'ils n'ont pas provoqué la situation, n'ont pas permis de la résoudre, ont été refaits à neuf et validés. Cédric Ramadier sera candi-

dat, reconnaît que ces quelques mois ont été usants.

Mais il veut recentrer l'UDSP sur ce qu'elle doit être, un « syndicat des volontaires », développer les jeunes sapeurs-pompiers, travailler sur le volontariat, remettre la solidarité au cœur du fonctionnement de l'association et agir pour l'Œuvre des pupilles. Avec tous ces conflits, est-il le meilleur candidat pour réunifier tout le monde ? « Si je suis élu, j'aurais plus de légitimité pour agir. Il faut avancer dans l'intérêt général. »

pu l'envisager l'an passé, mais avait d'autres obligations au sein des sapeurs-pompiers. L'agenda s'est dégaïté, pour un poste chronophage par nature... et particulièrement exigeant dans le Cantal.

Il reconnaît le risque de prendre des coups, concède en avoir parlé à son épouse avant d'y aller. Mais « c'est une très, très belle association, il faut que l'on travaille sur le volontariat, sur la solidarité entre pompiers, sur les allocations que l'on verse, explique le candidat, qui s'occupe depuis longtemps de la commission des sports. Il faut travailler main dans la main avec notre direction. »

Le Service départemental d'incendie et de secours regarde effectivement la situation de près. Le colonel Luc Skrzynski aimerait travailler avec une UDSP qui fonctionne, « il y a des enjeux qui sont prégnants, sur le statut du volontaire. C'est un partenaire pour le volontariat. » Il ne prend pas parti, « on a un devoir de neutralité. L'idée, c'est d'avoir une stabilité via les élections. Ensuite, le président devra faire l'unanimité. » ■

Un an après le « coup d'état »

La seule salariée de la structure, détachée du Service départemental d'incendie et de secours, promet d'y retourner si c'est le cas. Cédric Ramadier le déplore, mais ne peut que le constater. « Si elle s'en va, nous recruterons. »

En face, Laurent Martres, pompier professionnel à Aurillac, sera candidat pour « apaiser ». Il aurait

Plusieurs pompiers médaillés



RÉCOMPENSES ■ Le congrès départemental s'est tenu au centre de Saint-Étienne-de-Chomeil, centre de premières intervention qui vient régulièrement soulager les plus grosses casernes du secteur, notamment Riom-ès-Montagnes ou Ydes. Parmi les pompiers récompensés figure Martin Galvaing, l'un des plus jeunes chefs de centre de France, qui a pris la tête de Saint-Étienne-de-Chomeil il y a un peu plus d'un an. Jean-Christophe Vigier, du centre d'Aurillac, a également été médaillé pour un acte de courage, pour avoir sorti une victime inconsciente des flammes qui ravageaient son appartement (notre photo).

SDIS

Les inquiétudes du colonel Skrzynski sur les urgences



PATRON. Le colonel Luc Skrzynski avec les recrues.

Le patron du Service départemental d'incendie et de secours a alerté l'Union départementale des sapeurs-pompiers : les fermetures des urgences de Saint-Flour risquent d'être, à l'avenir, un problème.

C'est déjà arrivé plusieurs fois en juin : la fermeture des urgences implique d'aller plus loin pour les ambulances.

« Aujourd'hui, nous subissons [...] des délais plus longs aux urgences de nos hôpitaux. Très récemment, nouveauté pour le Cantal, avec la fermeture des urgences comme nous le vivons actuellement à Saint-Flour, les délais de transport sur un pôle hos-

pitalier se retrouvent fortement augmentés. Cette situation risque de s'accroître un peu plus l'indisponibilité des sapeurs-pompiers devant ces sollicitations de plus en plus longues. »

Car outre les transports urgents, le cœur de la compétence des pompiers, les carences ambulancières ne baissent pas. Et, pour prendre l'exemple du centre de Riom-ès-Montagnes, conduire un patient à Saint-Flour ou à Brioude et Issoire, ne prend pas le même temps. En attendant, même si les recrutements sont repartis à la hausse, la ressource en pompier n'est pas extensible... ■

COMPOSITION DES COMMISSIONS & SECTIONS
POUR 2023/2024

SOLIDARITES :

Patrice BAUGER, Serge BLANC, Jérôme BUREAU, Noémie CHABASSEUR, Yannick CHASSARD, **Cédric RAMADIER**, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET, Marion PRACH-BUISSOU.

Consultants : Bernard BOYER, Alain DEFLISQUE, Jacques HUGON, Emilia PAGIS, Jean RODIER

JSP :

Pierre BREGNARD, **Jérôme CAYROU**, Jean-Paul COULOMB - Pascal FREYSSIGNET, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET.

Consultants : Nathan BERTUIT, Monsieur DUMONT, Arnaud LOYER, Lionel TOUZIN, Hadrien CORRIGER, Marlène VEYLET, Xavier HUMBERT.

SPORTS :

Patrice BAUGER, **Mickaël BENET**, **Pierre BREGNARD**, Jean-Luc CANAL, Laurent CAYROU, Frédéric GILIBERT

Consultants : Christophe BALLOT, Vincent BELMON, Jean BOUCHER, Gilbert CHABRIER, Alain DEFLISQUE, Guillaume FOURNIER, Jacques HUGON

FORMATION :

Jérôme BUREAU, Laurent CAYROU, **Pascal FREYSSIGNET**, François ROUQUET, Philippe SERANTONI.

Consultants : Mathieu CHARREIRE, Landry DAMIGON, Pierre DUCROS, Michaël JACQUE, David RAFFY, Stéphane RAJEWICZ, Jérôme ANDRIEU, Stéphanie FOURCAT, Béatrice BILLOUX.

CALENDRIERS - TELETHON :

Patrice BAUGER, Serge BLANC, Laurent CAYROU, Frédéric CEYTRE, Cédric RAMADIER, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET, Marion PRACH -BOUISSOU.

Consultants : Jean BOUCHER, Bernard BOYER, Gilbert CHABRIER, Alain DEFLISQUE, Frédéric FARRADECHE, Jacques HUGON, Emilia PAGIS.

MEDAILLES :

Chrystelle AURIACOMBE, Patrice BAUGER, Serge BLANC, Pierre BREGNARD, Laurent CAYROU, Yannick CHASSARD, Jean-Paul COULOMB, Laurent MARTRES, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET.

Consultants : Alain DEFLISQUE, Frédéric FARRADECHE.

CONGRES :

Chrystelle AURIACOMBE, Laurent CAYROU, Jean-Paul COULOMB, Frédéric GILIBERT, Commandant Philippe MARIOU, François ROUQUET.

COMMUNICATION :

Chrystelle AURIACOMBE, Laurent CAYROU, Frédéric CEYTRE, Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET, François ROUQUET.

PATS :

Chrystelle AURIACOMBE

Consultantes : Stéphanie FOURCAT, Béatrice BILLOUX.

DANS TOUTES LES COMMISSIONS PEUT SIEGER UN MEMBRE S.D.I.S.

REPRESENTANTS UNION REGIONALE :

J. ANDRIEU, C. AURIACOMBE, P. BAUGER, L. CAYROU, F. CEYTRE, N. CHABASSEUR, P. FERRAND, L. MARTRES, C. RAMADIER, DDSIS.

REPRESENTANTS DES ANCIENS :

J.P. CARRIER, A. AMIRAL, P. FERRAND.

REPRESENTANT DU SSSM :

J. ANDRIEU.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Trésoriers des amicales ascendantes et descendantes du congrès départemental